



M.I.G.A.DO.
Association Migrateurs Garonne Dordogne

**Suivi de la reproduction de la grande alose (*Alosa alosa* L.) et
de la lamproie marine (*Petromyzon marinus* L.) sur la
Dordogne en aval du barrage de Tuilières
(départements de la Dordogne et de la Gironde).
Mai-juin 2003.**



La frayère à alose du port de Tuilières ou « pool Marty »



Un nid et deux géniteurs de lamproie marine



Mars 2004

M.I.G.A.DO. 2D-04-RT.

Rédacteurs : J. M. LASCAUX
T. LAGARRIGUE
S. BRINKERT
M. CHANSEAU

Rapport de sous-traitance MI.GA.DO./ E.CO.G.E.A.

Auteurs et Titre : (pour fin de citation)

Lascaux J.M., Lagarrigue T., Brinkert S. et Chanseau M., 2004. Suivi de la reproduction de la grande alose (*Alosa alosa* L.) et de la lamproie marine (*Petromyzon marinus* L.) sur la Dordogne en aval du barrage de Tuilières (départements de la Dordogne et de la Gironde). Mai-juin 2003. 32 p. (Rapport MI.GA.DO. n°2D-04-RT).

Résumé :

La grande alose et la lamproie marine représentent sur la Dordogne, et plus généralement sur le système fluvio-estuarien Gironde-Garonne-Dordogne, des enjeux socio-économiques et patrimoniaux importants. Dans un contexte de mise en place d'une gestion concertée de la ressource basée sur une connaissance fiable des populations et de leur exploitation, il devenait nécessaire de suivre la reproduction naturelle de ces espèces en Dordogne, à l'aval de la station de contrôle de Tuilières, afin d'estimer réellement les stocks reproducteurs, base de gestion des populations. Ces suivis ont été mis en place en 2002 pour l'alose et 2003 pour la lamproie du barrage de Tuilières jusqu'à la limite d'influence de la marée dynamique.

Les conditions hydroclimatiques de la saison de reproduction 2003 des aloses et des lamproies ont été exceptionnelles, avec une très faible hydrologie de la Dordogne et une très forte chaleur qui a sévi dès le mois de mai. En conséquence la reproduction des aloses et des lamproies a été plus précoce qu'habituellement (fin avril - début mai) et s'est interrompue dès le début du mois de juin, la température de l'eau dépassant alors les 24 °C.

Concernant les aloses, le nombre total des bulls estimés pendant la période de reproduction 2003 à l'aval du barrage de Tuilières est d'environ 122 000 sur quatre frayères principales (Port de Tuilières, Gravière de Mouleydier, Nébouts et Castang). A minima 35 000 à 50 000 aloses se sont donc reproduites à l'aval de Tuilières pendant la saison 2003 soit un stock reproducteur total qui serait compris entre 58 000 et 73 000 géniteurs (somme des individus passés à la station de comptage de Tuilières et de ceux qui se sont reproduits à l'aval de la station de comptage).

Pour les lamproies, le nombre de nids estimés est d'environ 4 900 entre Tuilières et Flaujacgues dont 90 % entre le barrage de Bergerac et Sainte-Foy-la-Grande (27 km). A minima 10 500 à 11 000 lamproies se sont reproduites à l'aval de Tuilières pendant la saison 2003 soit un stock reproducteur total qui serait d'environ 41 000 géniteurs (somme des individus passés à la station de comptage de Tuilières et de ceux qui se sont reproduits à l'aval de la station de comptage).

Si les stocks reproducteurs contrôlés en Dordogne en 2003, aussi bien pour l'alose que pour la lamproie, semblent conséquents, il n'en demeure pas moins que le système est fragile et que les équilibres doivent être surveillés afin d'assurer une bonne gestion de ces deux espèces fortement exploitées.

En particulier, le suivi réalisé cette année en Dordogne a révélé que plus de 60 % des aloses et plus de 25 % des lamproies se sont reproduites à l'aval de l'aménagement de Tuilières. Si ces chiffres peuvent varier annuellement en fonction des conditions hydroclimatiques, il n'en demeure pas moins que ce secteur de Dordogne présente une très grande importance pour ces espèces. Entre la construction d'obstacles à la libre circulation (milieu du XIX ème siècle - début du XX ème siècle) et la mise en place de dispositifs de franchissement (1985 - 1987), c'est ce

tronçon de cours d'eau qui a permis aux populations de se maintenir. Le suivi 2003 a permis de révéler que la totalité des zones d'accélération de courant situées entre Bergerac et Pessac ont été colonisées par les géniteurs de lamproie. Ces secteurs doivent donc être impérativement protégés des agressions anthropiques. En particulier, la modification du lit mineur en vue d'une amélioration de la navigation sur le cours d'eau (la Dordogne dans sa partie aval est en effet classée « voie navigable ») pourrait être fortement préjudiciable à ces deux espèces.

Mots clés : grande alose, lamproie marine, reproduction, stock reproducteur, rivière Dordogne, aval barrage de Tuilières.

Version : Définitive.

Date : Mars 2004.